



## Multiculturalité et médias

### Intervention de Mr Benoît Moulin Rédacteur en chef/directeur RTBF (télévision).

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les Sénateurs,

C'est en tant que chef de Rédaction du Journal Télévisé de la RTBF que je m'exprime ce matin.

Je m'efforcerai cependant de traiter du thème de la multiculturalité pour la RTBF, radio et télévision en général.

Vous m'excuserez si, à l'heure des questions, il me sera difficile de rentrer dans les détails pour tout ce qui sort de ma sphère de compétence directe, l'information télévisée.

#### Multiculturalité : un débat neuf pour les télés européennes

En novembre 2004, le groupe information de l'Union Européenne de Radio diffusion abordait le thème de discussion de la multiculturalité sur nos antennes de télévision.

Pour rappel, l'UER, en abrégé, l'Eurovision, regroupe 53 membres en Europe, principalement des télévisions de service public. Le « groupe » dit « information » rassemble les responsables des journaux télévisé : nos discussions portent régulièrement sur des éléments de contenu.

Sur le thème de la multiculturalité, force était de constater qu'il n'y avait pas, à priori, de grande unité d'approche et que la préoccupation était plus ou moins grande selon les membres.

Nous sommes loin de l'esprit de « l'affirmation Act » très présent dans les pays anglo-saxons, surtout sur le continent nord-américain, mais aussi chez nos confrères de la BBC, où la présence à l'antenne de représentants de communautés ethniques est une contrainte qui se traduit généralement par une discrimination aux fonctions visibles, à compétence égale.

En ce qui concerne la RTBF, un principe de discrimination positive ne figure dans aucun règlement. Le recrutement des journalistes, par exemple, repose sur la nécessité d'un examen.

Le fait que ce point sur la multiculturalité ait été porté à une réunion de l'UER par la VRT et la NOS éclaire, à mon avis, l'enjeu du débat qui nous occupe ce matin.

La Flandre et les Pays-Bas connaissent ou on connu l'émergence de courant politiques donc une des caractéristiques est le repli identitaire et le rejet d'autres cultures.

L'accueil et l'intégration de ceux qui le sort n'a pas favorisé reste dans la mesure de ses moyens, un devoir d'une société démocratique.

Comme acteur de cette société, une radio-télévision de service public doit se demander comment elle peut y contribuer.

Est-ce par une discrimination positive comme on la pratique plus systématiquement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne pour garantir une diversité ethnique de la présence à l'antenne ?

Ces sociétés sont-elles plus intégrantes que les nôtres ?

J'ai des doutes. Les violences de nature raciale y existent, les communautés s'y rassemblent en ghetto. On y dialogue très peu.

Cela n'a pas empêché l'Angleterre de découvrir récemment l'activisme islamiste de certaines communautés très repliées sur elles-mêmes.

Ceci dit, de notre côté, c'est à la RTBF que sont apparu en premier lieu des collaborateurs issus de l'immigration.

Je pense en premier lieu à Sam Touzani, qui fait la carrière que l'on sait. Aujourd'hui, Walid, Soraya, Malika Attar, Katy N'Diaye, Hébi Brouzakis, Mehdi Khelfat, Samy Hosni, Radia Sadani et bien sûr Hadja Lahbib, font partie de notre paysage audio-visuel francophone. Et je ne parle ici que des visages et des voix que l'on peut voir et entendre. Le phénomène se remarque aussi dans les métiers de productions : cameraman, monteur, réalisateur, etc...

En préparant cet exposé, je vous avoue qu'il m'a fallu un temps de réflexion pour me dire « tiens au fond, qui parmi nos collaborateurs est vraisemblablement issu de l'immigration ? ».

C'est donc bien par la réussite d'épreuves de recrutement et par la qualité de leur travail qu'ils sont devenus et restent tout naturellement collaborateurs de la RTBF.

C'est à mon sens la situation idéale, celle qui témoigne d'une intégration qui est peut-être en train de réussir.

J'avoue exprimer un peu plus de réticences pour des systèmes plus contraignants, type « affirmation Act » qui peuvent n'être que des arbres qui cachent la forêt et faire peser sur les bénéficiaires des soupçons d'incompétence.

Je renvoie à une interview accordée par Hadja Lahbib à la Libre essentielle au lendemain de sa remarquable série de reportages en Afghanistan et au Pakistan durant la guerre en Irak.

A la question des quotas, elle répondit qu'elle était Belge, point. Et qu'elle souhaitait être jugée et appréciée en fonction de son travail, non de ses origines.

### **Quantité ou qualité ?**

Nos collègues de la VRT ont réalisé une étude visant à mesurer la diversité culturelle sur les antennes télévisées flamandes par la mesure quantitative de l'apparition de personnes de couleur à l'écran. Cette étude a été dirigée par l'Université de Gand.

D'un point de vue quantitatif, il ressort que toutes chaînes confondues, ce sont les personnes d'origine maghrébine - 60,9 % - et les personnes d'origine africaine - 30,5 % - qui apparaissent le plus souvent à l'antenne.

Si les Africains apparaissent le plus souvent dans les fictions (vraisemblablement il s'agit des feuilletons américains, très répandus sur toutes les chaînes de télévision) les personnes d'origine maghrébines apparaissent le plus dans les émissions d'informations.

Et enfin, et c'est là que nous touchons au cœur du débat, il apparaît que sur certaines chaînes, telles que VTM : elles apparaissent dans des sujets liés à la criminalité (18,9 %) ou à la religion (32,4 %).

Sur VT4, les personnes d'origines étrangères apparaissent dans 62,1 % des cas dans des émissions où il est question de criminalité : VT4 diffuse un programme hebdomadaire intitulé « Patrouilles », l'équivalent chez nous du programme américain 'Cops » qui dira sans doute quelque chose à ceux d'entre vous qui ont vu « Bowling for Columbine » de Michael Moore .

Précisons que du côté francophone, une chaîne, privée elle aussi, diffuse un programme du même genre à une heure de grande audience, sous le titre de « Enquêtes »...

Le canevas de ces émissions est assez simple : une caméra embarquée dans une voiture de police qui s'en va toute sirène hurlante arrêter des malfrats. Ceux-ci sont quasi exclusivement étrangers.

La responsabilité de ceux qui, par leur programme, peuvent frapper la conscience ou l'inconscient d'un très large public en donnant une image tronquée ou réductrice (crime ou islamisme) d'une communauté n'est pas mince.

Sans verser dans l'angélisme et nier certaines réalités sociales, comment ne pas considérer que des programmes tels que « Cops », « Patrouilles » ou « Enquêtes » tronquent la réalité et contribuent à stigmatiser certaines communautés.

Ces mêmes émissions connaissent d'importants succès d'audience. (Je laisse aux sociologues le soin d'en expliquer les raisons). Il n'entre pas dans les intentions de la RTBF de diffuser des programmes de cette nature. Il s'agit bien d'une question de responsabilité, d'une attitude citoyenne dans une société dont un des défis est, je le répète, l'intégration de différentes communautés.

#### Une approche responsable :

De ce point de vue-là, la programmation de la RTBF en général et son information en particulier reposent sur un code de déontologie formalisé définitivement en 1998.

Il stipule notamment que la RTBF ne peut produire ou diffuser des émissions portant atteinte au respect de la dignité humaine et notamment contenant des incitations à la discrimination, à la haine ou à la violence pour des raisons de sexe, de race ou de nationalité.

Ce code stipule également que les programmes de la RTBF s'adressent au public le plus large possible tout en répondant aux atteintes des minorités socioculturelles.

C'est en vertu de ce code par exemple que l'accès à l'antenne des partis d'extrême droite est limité et que nous leur refusons l'accès à l'antenne dans des émissions en direct.

C'est en vertu de ce code que l'information à la RTBF s'efforce de ne pas se limiter au simple rapports des faits mais de souligner les points de vue qu'ils peuvent engendrer, pourvu bien sûr que ceux-ci restent dans les limites citées plus haut du respect de la dignité de chacun.

C'est en vertu de ce code que l'information à la RTBF s'efforce de rester ouverte sur le monde, pas seulement quand l'actualité y est spectaculaire. Nous suivons attentivement par exemple la situation en Afrique et plus précisément en Afrique centrale, comme témoin de la réussite ou de l'échec de la mondialisation.

C'est en vertu de ce code que les émissions culturelles de la RTBF, plus nombreuses que sur d'autres chaînes, s'ouvrent plus volontiers au monde.

De toute façon, si nous ne parvenons pas à faire de tous les publics, quelle que soit leur origine, notre public, à l'heure du satellite et de l'internet un autre danger nous guette, celui du repli identitaire des communautés d'origines étrangères à leur tour. Il n'y aura plus place alors que pour le langage de la haine.